

Référendum contre la hausse d'impôts à Bassins

Politique communale

Un comité, comprenant deux anciens municipaux, s'oppose à l'augmentation votée par le Conseil communal et demande un scrutin populaire.

Entièrement nouvelle, la Municipalité de Bassins n'a pas hésité à proposer une augmentation du taux d'imposition dès le début de sa législature, à la deuxième séance du Conseil communal, le 27 octobre dernier. Elle demandait une hausse de 72,5 à 76,5 points. La Commission des finances s'est montrée plus modérée en proposant un taux de 75%. Cette dernière a été suivie par l'assemblée.

On aurait pu interpréter cette décision comme un signe d'apaisement des rivalités qui empoisonnent la vie politique du village. Il n'en est visiblement rien puisqu'un comité s'est constitué pour contester ce vote en lançant un référendum communal.

Analyse contestée

Parmi les membres du comité référendaire, on retrouve deux anciens municipaux, Maria Krasnova et Lorenzo Merlanti, ainsi qu'un candidat non élu lors de la dernière élection communale, Michel Heitzmann. Ils contestent l'analyse de l'Exécutif en place, qui demande cette hausse pour baisser la dette communale. «Pour sortir de la

zone de risque, la Municipalité considère que faire un rattrapage pour tendre vers une situation acceptable est une mesure du processus d'assainissement des finances communales», disait le préavis.

«On nous dit que la Commune est surendettée. Mais les taux d'intérêt sont bloqués et très bas.»

Maria Krasnova, membre du comité référendaire

«En tant qu'anciens municipaux, nous connaissons bien la situation des finances, explique Maria Krasnova, du comité référendaire. Il y a suffisamment de réserves. Cette hausse est injustifiée. On nous dit que la Commune est surendettée, mais les taux d'intérêt sont bloqués et très bas. Nous trouvons donc ridicule de vouloir absolument accélérer le remboursement des dettes.» Les opposants ajoutent qu'ils ne comprennent pas cette précipitation, alors qu'aucun plan d'investissement ni plan de législature n'a encore été présenté.

La campagne de récolte des signatures débutera dès que leur demande aura été validée.

Yves Merz